

144 h soit 36 h par semaine      4 semaines dont une sur vacances scolaires      Fin P1

du lundi 11 mars au vendredi 05 avril 2024

### *Module 1 - 18h - S'approprier les enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive*

- 1- Maîtriser les enjeux fondamentaux qui permettent de construire le projet de l'école inclusive
- 2- Connaître les principes de l'école inclusive
- 3- Comprendre les évolutions et changements
- 4- Penser son action dans un cadre international

### *Module 2 - 18h - Connaître le cadre législatif et réglementaire et sa mise en œuvre – contextualisation*

- 1- Connaître les principes généraux du droit et les outils de veille juridique
- 2- Connaître la loi du 11 février 2005 et les textes relatifs à la scolarisation
- 3- Connaître les dispositifs d'adaptation scolaire et d'aides spécialisés
- 4- Connaître d'autres dispositions de droits commun

### *Module 3 - 18h - Connaître les univers institutionnels, les cultures et les pratiques des professionnels de l'accompagnement et du soin*

- 1- Situer son action dans l'environnement législatif et réglementaire
- 2- Connaître les métiers et les cultures professionnelles de l'action sociale, médico-sociale, sanitaire, socio-éducative et judiciaire
- 3- Travailler en partenariat
- 4- Travailler avec un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH)

### *Module 4 - 18h - Professionnaliser les relations et construire le parcours de formation avec les familles*

- 1- Connaître les aspects institutionnels des relations école famille
- 2- Appréhender les incidences sur la vie familiale des besoins éducatifs particuliers d'un enfant ou d'un adolescent
- 3- Construire un partenariat avec les familles

### *Module 5 - 48h - Identifier, analyser et prendre en compte les besoins éducatifs particuliers pour leur apporter des réponses pédagogiques et éducatives*

- 1- Identifier et analyser les besoins éducatifs particuliers des élèves
- 2- Adapter les situations d'apprentissage pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves en privilégiant l'accessibilité plutôt que la compensation

### *Module 6 - 24h - Exercer dans l'école inclusive comme personne ressource*

- 1- Sensibiliser tous les membres de la communauté éducative aux principes de l'éducation inclusive
- 2- Jouer un rôle moteur pour le développement de l'éducation inclusive
- 3- Apporter aux équipes une expertise spécifique dans le domaine des pratiques pédagogiques inclusives



# Maquette 2024 pour la formation préparant au CAPPEI

## Professionalisation dans l'emploi

52 h soit 26 h par semaine	2 semaines sur temps scolaire	En P3
----------------------------	-------------------------------	-------

du lundi 15 juillet au vendredi 26 juillet

### *Module - 52 h - DESED/RASED*

- 1- Mettre en œuvre des actions de prévention des difficultés d'apprentissage ou d'insertion
- 2- Intervenir auprès des élèves en difficultés scolaires : aide à dominante pédagogique
- 3- Intervenir auprès des élèves en difficultés scolaires : aide à dominante relationnelle
- 4- Être personne ressource

du lundi 22 juillet au vendredi 02 aout

### *Module- 52 h - ULIS (CLIS)*

- 1- Enseigner aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS
- 2- Organiser, planifier et formaliser les interventions des aides humaines au sein du dispositif, dans les classes de référence des élèves et dans l'établissement scolaire
- 3- Animer les relations entre l'ULIS et les partenaires extérieurs
- 4- Être personne ressource

### *Module - 52 h - Segpa (si demande)*

## Approfondissement

114 h soit 38 h par semaine      3 semaines dont une sur vacances scolaires      Fin P4

du lundi 23 septembre au vendredi 11 octobre

DESED / SEGPA

### *Module -52h - Grande difficulté scolaire (1 et 2)*

- 1- Approfondir les connaissances touchant l'apprentissage initial et continué de la lecture et de l'écriture
- 2- Approfondir les connaissances touchant à la construction des concepts mathématiques et scientifiques
- 3- Approfondir les connaissances touchant les méthodes et outils pour apprendre
- 4- Favoriser la formation de la personne et du citoyen

### *Module - 52h - Troubles spécifiques du langage et des apprentissages et troubles de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)*

- 1- Connaissances des troubles
- 2- Conséquences de chacun des troubles sur les apprentissages et sur la vie scolaire
- 3- De l'identification des besoins aux réponses pédagogiques, éducatives et didactiques
- 4- Coopération et partenariat spécifiques

### *Module - 52h - Troubles des fonctions cognitives (TFC) et du spectre autistique (TSA)*

- 1- Les TFC et TSA
- 2- Conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire
- 3- De l'identification des besoins aux réponses pédagogiques, éducatives et didactiques
- 4- Coopération et partenariat spécifique

CLIS / ULIS

### Autres RDV :

- Réunion d'information en novembre ou décembre 2023 ;
- Suivis et échanges avec des tuteurs sur un poste identique l'année 2024 ;
- Inscription facultative pour une masterisation du parcours avec Cergy en septembre 2024 ;
- Examen du CAPPEI en 2025 ;